



COMMUNIQUE DE PRESSE

le 20 juin 2017

*Observatoire 2016 des investissements productifs
pharmaceutiques et biotechnologiques en France*

Restaurer l'attractivité du territoire pour les investissements de santé

Cartographie détaillée et prospective de l'appareil productif des médicaments en France, la 4^{ème} édition de l'Observatoire des investissements productifs pharmaceutiques et biotechnologiques, réalisée par KPMG pour le Leem et Polepharma, **dresse un bilan contrasté des investissements productifs sur le territoire.**

Un ralentissement des investissements...

Malgré une stabilité des investissements sur les sites de production chimique depuis 2010 (410 m€ en moyenne par an), les investissements sur les sites de production de médicaments biologiques enregistrent une baisse de 20 % entre 2010 et 2015. Cette diminution des investissements est le reflet du faible taux de nouveaux médicaments biologiques produits en France. Ainsi, entre 2012 et 2016, **sur les 76 autorisations de mise sur le marché (AMM) délivrées par l'Agence européenne du médicament (EMA) pour des médicaments biologiques, seuls 5 médicaments sont produits en France, contre 21 en Allemagne, ou 12 en Italie.**

L'insuffisante attractivité de la France pour la production de nouveaux médicaments est également constatée, dans une moindre mesure, pour les médicaments chimiques. **Sur les 206 médicaments chimiques autorisés par l'EMA entre 2012 et 2016, 16 sont produits en France, contre 65 en Allemagne, ou encore 57 au Royaume-Uni.**

... pour une industrie stratégique et pourvoyeuse de progrès thérapeutiques et d'emplois

Ces résultats constituent des signaux d'alerte pour l'avenir d'un secteur stratégique pour la France tant sur le plan économique que social. En 2016, la production pharmaceutique a ainsi dégagé un excédent commercial de 7,6 milliards d'euros alors que la balance commerciale française était déficitaire. L'industrie du médicament représente 98 690 emplois directs, dont 43 666 dans les métiers de la production sur 271 sites industriels sur tout le territoire français. Elle consacre 10 % de son chiffre d'affaires annuel à la R&D en France, devant l'aéronautique (8%) et l'automobile (5%).

En dépit des atouts de l'industrie pharmaceutique française mondialement reconnus en termes de savoir-faire, d'équipements et de productivité, le secteur sort aujourd'hui fragilisé d'un quinquennat marqué par l'instabilité des décisions politiques, l'empilement des normes administratives, la sur-transposition de directives européennes en droit interne et le poids disproportionné des mesures de régulation pesant sur le médicament et de la fiscalité.

Une urgence : relancer les moteurs de l'attractivité et de la compétitivité française

Dans un environnement marqué par une concurrence internationale accrue, la production pharmaceutique française doit retrouver sa vitalité économique d'origine, seule capable de générer une forte dynamique d'emplois directs et indirects. L'analyse des chiffres de l'observatoire montre une corrélation directe entre les investissements productifs et les effectifs. Ce constat justifie un changement radical de politique pour maintenir et renforcer les capacités industrielles du pays.

Désireux de faire reconnaître par le nouveau gouvernement la dimension stratégique d'une filière industrielle d'avenir pour l'économie française, le Leem et Polepharma demandent aux pouvoirs publics, pour relancer la politique industrielle du médicament en France, la mise en place de mesures d'urgence autour des orientations suivantes :

- Améliorer les processus d'accès à l'innovation qui se sont dégradés ces dernières années.
- Mettre en œuvre une régulation économique attractive, adaptée aux enjeux de l'innovation.
- Soutenir la promotion d'un nouveau modèle industriel et accompagner la transformation des métiers pour faire évoluer la filière médicaments vers le modèle des biotechnologies.

Des initiatives ont été proposées par Polepharma et les industriels du médicament pour renforcer l'attractivité de la France, notamment par la création d'un label européen indiquant le lieu de production des médicaments et par l'application de l'article 18 de l'accord-cadre CEPS-Leem prévoyant que les investissements de R&D et de production réalisés sur le territoire de l'Union Européenne sont pris en compte dans la fixation et la révision des prix des médicaments.

« La France dispose aujourd'hui avec Polepharma du premier cluster de développement et de production pharmaceutique en Europe, acteur et symbole de la dynamique forte que peut impulser l'action conjointe des acteurs privés et publics à une échelle locale et régionale. Le parcours de cette pépite créatrice d'emplois doit donc encourager les décideurs à prendre les résultats de notre étude comme un appel à la mobilisation, forts d'un constat préoccupant mais confiants dans le potentiel d'un engagement réel et concret. », déclare Stéphane Thiroloix, président de Polepharma.

« Pourvoyeuse de progrès thérapeutiques, de dynamisme économique et d'emploi, la production pharmaceutique française est aujourd'hui à la croisée des chemins, analyse Patrick Errard, président du Leem. Faute d'investissements productifs significatifs, notre outil industriel menace d'être distancé par ses voisins européens qui, à l'aide de politiques volontaristes, ont renoué avec la croissance. Une politique volontariste et ambitieuse s'avère aujourd'hui indispensable pour attirer en France la production de nouvelles molécules issues de la chimie et des biotechnologies et renforcer nos exportations. »

L'étude est disponible en téléchargement sur www.leem.org

Contacts Presse Leem :

Stéphanie Bou – 01 45 03 88 38 – sbou@leem.org /Virginie Pautre - 01.45.03.88.87 - vpautre@leem.org
/Jean-Clément Vergeau –01.45.03.86.82 - jcvergeau@leem.org

Contact Presse Polepharma : Caroline Villedieu – Tél : 02 37 20 24 24 – caroline.villedieu@polepharma.com